

**De :** Info Économie <[info-economie@economie.gouv.qc.ca](mailto:info-economie@economie.gouv.qc.ca)>

**Envoyé :** 18 juin 2020 16:26

**À :** Info Économie <[info-economie@economie.gouv.qc.ca](mailto:info-economie@economie.gouv.qc.ca)>

**Objet :** Réponse à votre demande d'information

Bonjour,

Nous avons bien reçu votre demande de renseignements transmise au moyen du formulaire en ligne disponible sur la page [Réouverture et maintien des activités économiques \(COVID-19\)](#).

Après analyse des informations que vous nous avez transmises et de celles que nous détenons, il nous apparaît que les activités de formation qu'exerce votre entreprise et que vous mentionnez dans votre demande sont visées par la reprise graduelle des activités.

Les activités de formation autres que celles offertes dans un cadre récréatif peuvent être relancées depuis le 15 juin.

Nous vous invitons à consulter la page [Reprise graduelle des activités en lien avec les mesures de ralentissement de la COVID-19](#) pour prendre connaissance des secteurs d'activité qui ont été relancés ou qui feront l'objet d'une relance dans les semaines à venir.

Vous devez prendre toutes les précautions nécessaires pour assurer la sécurité de votre personnel et de votre clientèle. Vous pouvez consulter la page [La maladie à coronavirus \(COVID-19\) au Québec](#) pour de plus amples renseignements sur les consignes et directives à suivre et sur les différents outils mis à votre disposition.

La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) met à votre disposition différents outils destinés aux employeurs et aux travailleurs de tous les secteurs d'activité pour les appuyer dans leur prise en charge de la santé et de la sécurité. Visitez la page [Trousse COVID-19](#) du site Web de la CNESST pour connaître les mesures que vous devrez mettre en place.

Tous les employés qui peuvent fonctionner en télétravail devront continuer à le faire. Le commerce en ligne, dans le respect des lois et règlements en vigueur, est permis en tout temps pour toutes les entreprises.

Veuillez ne pas répondre à ce courriel. Les messages reçus à cette adresse ne recevront aucune réponse.

Merci,

---

**Ministère de l'Économie et de l'Innovation**



Informez-vous sur  
**l'Accord Canada—États-Unis—Mexique!**



Avis de confidentialité

Ce courriel et toutes pièces attachées transmis sont à usage restreint. Si ce courriel ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur.